

Poste : 7364
ce.arcelor@orange.fr

Pour faciliter les échanges de courrier avec le CSE, une boîte aux lettres se trouve à l'entrée parking A, à proximité des boîtes aux lettres du CSRH et une boîte aux lettres à la maison du CSE

<http://cse-arcelormittal-montataire.fr>



ACTIVITES

CSE ARCELORMITTAL

Montataire

Fête du personnel



Une fois par an cette commission propose courant mars un cadeau parmi un vaste choix. Distribution en mai/juin pour l'ensemble du personnel.

Groupement Achats

A dates régulières, des achats groupés sont proposés pour :

- Le champagne, vins.
- Des chocolats pour Pâques.
- Pour les fêtes de fin d'année, des huîtres, du foie gras et des chocolats.

Le groupement achat propose en permanence tout au long de l'année :

- Du parfum et des produits de beauté à prix réduit.
- Des réductions pour le contrôle technique de votre véhicule : Autovision Nogent sur Oise à 54 € (remise effectuée sur place sur présentation d'un justificatif Arcelor) - Autocontrol 55 € et Flashcontrol 55 € (bons en vente au CSE)
- Un partenariat pour l'Electroménager chez Electrolux à Marly la Ville avec possibilité de régler vos achats en plusieurs fois.
- Un partenariat pour l'électroménager sur le site Whirlpool entreprise.
- Un partenariat collaborateur sur le site d'électroménager Bosch-Siemens-Nieff



Enfance

Cette commission est divisée en deux parties :

Sorties familles :

- Des sorties organisées dans les parcs d'attraction (parc Astérix, parcs Disney, ...) sont proposées aux familles.

Cadeaux Noël :

- La tradition est respectée en offrant à chaque enfant de 0 à 14 ans un jouet + un livre ou un bon d'achat.

Club bricolage

Un bon nombre d'outils sont proposés pour une location à la semaine.



Permanences
le lundi
de 12h30 à 13h30

Commission Loisirs

Sorties groupes/Week-end

Organisations et propositions de sorties pour le personnel et leur famille sur divers thèmes :

- Sorties théâtre, spectacle.
- Sorties famille.
- Journée pêche.
- Sortie culturelle (visite de musée, de manifestations diverses...)
- Sortie parcs d'attractions.
- 1 ou 2 Week-end par an (Futuroscope, Puy du Fou, Zoo de Beauval.....)



Loisirs à la carte

A la demande du personnel, réservation de billet de spectacle, de salons, de parcs, zoos... selon leur choix et la disponibilité des fournisseurs. La participation est de 30 % du prix à concurrence de 15 € par billet. Règlement détaillé disponible au CSE

Activités sportives

Le personnel ainsi que ses ayants droits (conjoint et enfants de moins de 18 ans) peuvent bénéficier d'une participation qui est basée sur le prix de la cotisation au club. Cela concerne les disciplines sportives (licence incluse). Une seule discipline par ayant droit sera prise en compte. La participation du CSE est de 30 % du prix avec un maximum de 40 € par ayant droit.

A LA BIBLIOTHEQUE VENTE BILLETTERIE

PARC D'ATTRACTIONS		
 Tarif unique 11 €	 Tarif unique 30 €	 Tarif unique 15 €
Parcs Disneyland sur commande à l'accueil C.E.		
PISCINES MONTATAIRE : 10 entrées Ad. 11 € - enf. 7 € NOGENT : 10 entrées Ad. 30 € - enf. 17 € LIANCOURT : Fermée momentanément * GOUVIEUX : 4,00 € l'entrée **	 BOWLING ST MAXIMIN 5 € le billet	
CINEMA PATHE-GALIMONT France 8,00 €/billet CINEMA ELYSEE Chantilly 4,50 €/billet CINEMA MAJESTIC Compiègne 6,10 €/billet	 JAUX/BEAUVAIS 5,00 € Le billet	
 10 € pour 3 tickets comprenant entrée + location des rollers ou 8 € l'entrée	 5,50 € le billet	
	 ST MAXIMIN 6,50 € l'entrée illimitée	

* Piscine de Liencourt : Réouverture prévue le 4 janvier 2023.

** Piscine de Gouvieux : Billets valables 1 an.

Le nombre de places est fixé en rapport avec la composition familiale, carte mutuelle faisant foi

PERMANENCES MARDI DE 12H30 A 13H30

Vacances du personnel

Le C.S.E. offre des participations aux vacances (Pension, location, camping) en fonction du quotient familial de chaque salarié en proposant des offres de partenaires (Pierre et vacances, Center parcs, Lagrange, Odalys....) ou sur n'importe quel organisme au choix du salarié sur présentation d'un devis et d'une facture.

La commission vacances offre la possibilité au salarié de pouvoir régler son dossier en plusieurs fois, dernier paiement le mois du départ en vacances.

La participation aux différents voyages est calculée par année civile.



Chèques vacances

La commission vacances propose au personnel ne bénéficiant pas de participation aux vacances du personnel, aux long et moyen courriers ainsi qu'aux colonies de vacances d'obtenir des chèques vacances ANCV en fonction du quotient familial.

Longs et moyens courriers



Une fois par an, il vous sera proposé un moyen et/ou un long courrier et/ou séjour neige. Les prix de ces voyages sont étudiés avec une participation (pas cumulable avec les vacances du personnel, les chèques vacances et les colonies de vacances) en fonction du quotient familial et avec possibilité d'un étalement de paiement sur plusieurs mois.

Colonies de vacances

Propose aux enfants du personnel de 7 à 17 ans des séjours neige en hiver et des séjours été à la campagne à la mer, à la montagne et permet de faire découvrir des pays étrangers ou de parfaire les langues étrangères lors de séjours linguistiques. Les participations ne sont pas cumulables avec les vacances du personnel, les longs et moyens courriers, les chèques vacances.

La commission offre la possibilité de participation aux séjours école, aux stages divers ainsi qu'aux centres aérés (cumulable avec d'autres activités)



**PERMANENCES CSE LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI
DE 12h30 à 16h30—FERME LE MERCREDI**